

Compte-rendu CTA du 15 janvier 2018

Laure GUERARD-BOUSHOR et Olivier GERARD

Déclarations liminaires des OS

Propos généraux du recteur aidé du SG :

Pas de feuille de route sur la réforme territoriale. A ce stade, l'avancement de la fusion est bloqué dans l'attente de déterminer le lieu du siège du Rectorat. La décision devrait être prise rapidement maintenant à Matignon ou à l'Élysée. Le recteur a fait le vœu auprès du ministre que la localisation permette de réduire l'empreinte écologique liée aux déplacements. C'est la seule chose qu'il se soit permis de préconiser sur le sujet.

Le recteur souhaite faire un point sur Parcoursup. Il signale que selon ces retours le « oui si » à l'université fonctionne globalement plutôt bien pour les étudiants. Il dit que selon lui ce système est meilleur et plus juste car il n'y a plus de tirage au sort. Il reconnaît que c'est anxiogène mais qu'il vaut mieux pour les familles cette transparence sur la sélection que d'être dans l'ignorance.

Dialogue de gestion pour les deux académies a lieu mercredi 16, après le CTA ! Ils auront connaissance des moyens finaux à ce moment-là. Nous y reviendrons plus loin.

Augmentation du nombre d'élèves dans l'enseignement public.

Rentrée 2019 :

Le Recteur félicite le président Macron et le gouvernement. Il valorise les « HSA défiscalisées et désocialisées » qui permettent d'augmenter le pouvoir d'achat, sic !!!!

Il parle de +8 ETP dans le second degré

- **Répartition des moyens 1^{er} degré :**

Dotation de 38 postes.

Seules 2 organisations sont intervenues la FSU et la CGT pour dire

Qu'il n'y avait pas assez de moyens : manque de remplaçant.e.s, d'enseignant.e.s spécialisé.e.s., disparition des maitres surnuméraires....

La dotation va être absorbée presque intégralement par la fin du déploiement des mesures sur les classes de CP et CE1 en REP et REP+

Le P/E est le plus faible de France avec la plus faible progression.

Nous nous étonnons que les prévisions dans le public l'an passé aient été très sous-estimées. Demandons comment les prévisions sont faites dans le privé « ils font une étude de marché », puisque les prévisions sont là plus favorables que la réalité.

Le SG

Pour nous répondre, le rectorat précise qu'ils font eux-mêmes les projections pour le privé à partir d'un modèle. Ils réaffirment qu'il y a un reflux vers le public.

Les 508 élèves arrivés en plus suite aux prévisions ont un faible impact vu la masse, d'autant qu'ils ne sont pas tous concentrés à un même endroit. Il pense que la différence est liée :

- A un flux migratoire positif dans le Var (où le logement coûte moins cher)
- Une anticipation de la scolarisation obligatoire à 3 ans
- Un déficit d'accueil de jeunes enfants (crèche, nounous...)

Le nombre de postes théoriques nécessaires dans l'académie est de 9736 (d'après le MEN) alors que les effectifs sont actuellement autour de 9500.

Il est conscient que l'académie est bonne dernière en taux d'encadrement et le regrette. Il précise qu'au vu des critères et de notre situation géographique nous ratons toujours le train pour les mesures de rééquilibrage. Il y aura un dialogue de gestion au ministère demain (le 16/01) il est persuadé qu'il y a une enveloppe restante et poussera pour que l'on obtienne les moyens restants.

D'après les projections pour 2019-2020, le P/E (nombre de PE pour 100 élèves) de l'Académie de Nice sera encore celui qui progresse le moins en France.

FIN DE LA MATINEE – La Représentante du SNALC quitte définitivement la séance pour aller faire des heures de suppléance dans son établissement et toucher des HSE désocialisées et défiscalisées

5 vœux sont proposés aux votes des représentants des personnels du CTA de l'académie de Nice :

Vœu 1 : « Les représentants du personnel au CTA de l'académie de Nice demandent l'abandon des réformes du lycée et du baccalauréat »

**Pour : 7 (FNEC FP FO, FSU, CGT Educ'action)
Abstention : 2 (UNSA Education)**

Vœu 2 : « Les représentants du personnel au CTA de l'académie de Nice demandent l'abandon du projet de loi « Pour une école de la confiance ».

**Pour : 7 (FNEC FP FO, FSU, CGT Educ'action)
Abstention : 2 (UNSA Education)**

Vœu 3 : « Les représentants du personnel au CTA de l'académie de Nice s'opposent à la fusion des académies de Nice et de Aix Marseille »

Pour : 7 (FNEC FP FO, FSU, CGT Educ'action)
Abstention : 2 (UNSA Education)

Vœu 4 : « Les représentants du personnel au CTA de l'académie de Nice demandent l'abandon du projet de décret imposant une seconde HSA aux enseignants du second degré »

Pour : 9 (FNEC FP FO, FSU, CGT Educ'action, UNSA Education)

Vœu 5 : « Les représentants du personnel au CTA de l'académie de Nice exigent le rétablissement des postes supprimés dans le second degré, notamment les 2050 heures postes dans les EPLE de l'académie de Nice, la création des postes à la hauteur des besoins, y compris dans le 1^{er} degré »

Pour : 9 (FNEC FP FO, FSU, CGT Educ'action, UNSA Education)

- **Répartition des moyens second degré :**

+ 1738 élèves dans l'académie à la rentrée prochaine

Les effectifs vont continuer d'augmenter jusqu'en 2030. En 2021, il y aura 110.000 élèves du second degré de plus en France d'après l'INSEE

Le H/E académique est dans les derniers au niveau national.

Les HP diminuent et le ministère injectent des HSA que les collègues consomment à tout va car il y a même une sur-consommation (et une sous-consommation des HP) !!! Les proportions d'HSA dans les DGH vont être en hausse 7,4% en collège (contre 6,7% en 2018), 9 en lycée (contre 8,1), 13,5 en post-bac (contre 12), 9,6 en LP (contre 8,5)

Le rectorat a rogné sur les missions académiques (-4,3ETP et -5ETP attaché de labo) pour « ne pas faire porter l'effort que sur les enseignants face à la classe »

Il va y avoir des baisses de moyens assez forts en collège où la hausse d'effectifs est la plus forte. Pas de seuils d'encadrement hormis en REP/REP+. La volonté est de maintenir les moyens en LGT et LP qui vont être réformés c'est une « décision politique » (comme l'effort avait été fait pour les collèges à l'époque de la réforme du collège) nous dit le SG.

Sur la suppression de 5 attaché.e.s de labo, enseignant.e.s faisant fonction, c'est pour permettre aux ITRF (cat C, cat B, cat A) de pouvoir évoluer. Ces postes sont les derniers de France. Il en restera 6 à la rentrée 2019 dont 5 dans le 06 et 1 dans le Var (qui ne compte que 2 postes, tous les deux implantés au LGT Dumont Durville à Toulon).

Concernant le calendrier des remontés vu que la période est courte, les OS émettent des inquiétudes.

Les vacances sont le 8/02 au soir et les CA devront donc avoir lieu avant, puisque les remontées sont attendues pour le 25/02. Pour le SG, en collège, cela ne pose pas de problème. En lycée en revanche, il accorde la possibilité de ne faire les remontées que le 27/02 au soir. Pour lui, la dotation actuelle équivaut finalement à des suppression d'1/3 de poste par EPLE, il ne devrait donc pas avoir de gros problèmes. Il préconise aux DOS de supprimer en priorité des BMP et de privilégier des postes partagés pour limiter au maximum les cartes scolaires. Il insiste sur le fait que les délais doivent être tenus pour permettre que le mouvement puisse se dérouler le mieux possible.

Un CTA se réunira le 5 février pour écrire les règles du mouvement intra. Un GT devrait être convoqué probablement vers le 28/01.

Réforme LGT :

Elle se fera sur 2 rentrées.

Pas de H/E habituel, cela sera expliqué au CTSD.

La CGT : nous nous étonnons que l'organisation par portail (ou menus) limite la liberté de choix préconisée par la réforme et qu'on assiste finalement à la recomposition de plusieurs filières très spécialisées tendues vers les attendues du Parcoursup. Nous lui disons que nous sommes surpris (ironie).

Le SG : « surpris positivement ou négativement ? ». Il confirme que le choix par portail était validé. Il affirme que le nombre de spécialités dans l'académie est supérieur à la moyenne nationale. En même temps « un élève qui se destine à une filière littéraire n'a pas besoin de faire des mathématiques ».

La CGT : « ni en bien ni en mal, nous vous rappelons que nous sommes opposés à la réforme. En revanche ce que vous dites c'est ce que nous dénonçons : ce qu'il demeure de cette réforme c'est un choix plus précoce encore de l'orientation, dès la classe de 2nde »

La salle approuve

Cette cartographie des spécialités est censée représenter ce qui a été demandé dans les bahuts...mais il est clair que certaines spécialités n'ouvriront pas pour quelques élèves ! Il y a des spécialités qui en fonction de la demande n'ouvrirons finalement pas à la rentrée. Il est possible, aussi, qu'à la rentrée 2020 cette carte soit enrichie.

Il sera demandé aux collègues de travailler en « barrettes » pour optimiser le peu de moyens.

- **Carte des formations**

Section GA : A la rentrée 2019, 161 places en moins... 346 d'ici 2021.

Ces suppressions ont été pensées selon 3 critères :

- Reduire l'impact RH
- Maintenir le maillage territorial
- Maintenir des capacités d'accueil

La CGT interroge sur l'impact RH

Le DRH et le DAFPIC : les cibles cette année se concentrent sur des endroits où il y a des départs en retraite ou des conversions en voie de finalisation. Également, des places sont supprimées là où il n'y avait pas d'inscrit l'an dernier (ex LP Claret à Toulon : 90 places en 2018 et 57 inscrits, suppression de 30 places à la rentrée 2019). D'après le DRH, en considérant les départs en retraites sur 3 ans, les changements de spécialité (demandés par les enseignants) et le basculement de certains collègues en TZR... il ne resterait que 10 à 15 collègues à s'occuper. Ils sont identifiés, ils ont vu le CMC (conseiller mobilité carrière) et s'orienteraient vers des postes de per.dir., de métier de gestion, de CPE. Il faudra refaire le point bientôt avec eux. En bref tout va bien...

Pour les rentrées 2020 et 2021 il est prévu des ouvertures de nouvelles sections en rapport avec les familles de métiers. La GA est dans la famille transport logistique.

La FSU annonce constructive et volontariste qu'il va falloir faire preuve d'innovation et d'inventivité pour le lycée pro... Le SG leur emboîte le pas avec joie. **MAGNIFIQUE EXEMPLE DE CO-GESTION.**

La SEP d'Estienne D'Orves va être amenée à disparaître, redistribution des élèves sur les Palmiers et Magnan.

Mixité des publics :

A l'heure actuelle, la mixité n'est pas encore applicable car les textes réglementaires sont insuffisants ou inexistantes.

Dès le 01/01/2020 dérégulation de la formation en apprentissage, ouverture à la concurrence. **Les EPLE pourront héberger des officines privées (le DAFPIC met en garde les chefs d'EPL contre cela).** Pour avoir des classes d'apprentis dans les LP ou SEP, il faudra répondre à des appels d'offre à l'instar de ce que fait le GRETA par exemple.

Suppression du service académique d'apprentissage !

Un comité de pilotage au niveau du Rectorat va être créé.

Moyens matériels dans les LP/ constructions de LP

Le SG : nos études et nos analyses sont bonnes mais ça ne bouge pas car on n'a pas la région la plus dynamique en la matière. Ça ne bouge pas, elle a d'autres priorités. Par exemple sur le

Golf Hôtel (Hyères) ça fait 4 ans que l'on travaille sur une reconstruction. Et rien n'est encore décidé et quand ça le sera, il faudra que le lycée sorte de terre (au moins 4 ans). En tout, il aura fallu au moins 10 ans depuis les inondations pour y arriver. S'il y a une nouvelle catastrophe on saura nous le rappeler, à la région et à nous.

Post Bac :

LA CGT : comment envisagez-vous le rééquilibrage 06/83 sur le nombre de place en BTS ? Quel est l'objectif ? En outre, il y a des ouvertures nettes mais une se fait par redéploiement. Etant donnée le déficit du Var, pourquoi fermer des formations pour les mettre ailleurs et ne pas les multiplier ? Certes, vous la faite sur un BTS moins attractif mais il n'en demeure pas moins que ces places là rendraient service aux élèves de filière technologique qui ont des dossiers scolaires moins bons.

Il y a 4721 étudiants dans le 06 contre 2534 dans le 83. Il y a une volonté de rééquilibrer

Carte des langues :

Elèves de Vernier qui font Chinois et Arabe iront au LGT Massena car classes prépa et accord avec SC Po Menton.

Sections sportives :

4 nouvelles sections. 2 en collège et 2 en LGT

Questions diverses :

Sur les AESH :

Demande à ce qu'ils ou elles touchent leur salaire dès le 1^{er} mois, impossible répond M. Peiffert tant que le PV n'est pas signé !

Pour les formations les choses sont à revoir.

Sur le nombre des commissions disciplinaires qui nous semblent de plus en plus nombreuses :

Pas de réponses de l'administration, ils vont vérifier ! Nous précisons que nous voulons les chiffres sur le nombre de procédure engagée (et pas seulement sur le nombre de conseils de discipline tenus). Il nous est répondu que ça risque d'être plus compliqué d'obtenir ce chiffre.

Suppression des postes d'administratif.ve.s :

8 emplois prévus à supprimer. Pas de carte cible.

Un GT sera prévu.